

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

Président de séance

Monsieur Ousmane BOUGOUMA

Président de l'Assemblée législative de transition

Secrétaires de séance

Monsieur Kiswendsida Evariste ZONGO

Premier Secrétaire parlementaire

Madame Linda Gwladys KANDOLO

Deuxième Secrétaire parlementaire

Dossiers en examen :

- **Projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 26 avril 2024 à Lomé, entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement (BOAD), pour le financement partiel du projet d'urgence de production d'engrais minéraux (PUPE), dossier n°110.**
- **Projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord signé le 30 mai 2024 à Nairobi au Kenya entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) relatif à une ligne de financement d'opérations d'importation au Burkina Faso, de biens d'origine arabe, africaine et internationale, dossier n°112.**

L'Assemblée législative de transition s'est réunie en séance plénière, le lundi 30 septembre 2024, sous la présidence de Son Excellence Docteur Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de transition. Il était assisté au présidium de monsieur Kiswendsida Evariste ZONGO et de madame Linda Gwladys KANDOLO, respectivement Premier et Deuxième Secrétaire parlementaire, assurant les fonctions de Secrétaires de séance.

Le gouvernement était représenté par messieurs :

- Yacouba Zabré GOUBA, Ministre de l'Energie, des mines et des carrières et ;
- Amadou DICKO, Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, chargé des Ressources animales.

Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les institutions.

Le Président de l'Assemblée législative de transition fait son entrée dans la salle et le public se met debout pour l'accueillir, tandis qu'il rejoint le fauteuil présidentiel.

- Il est 09 heures 15 minutes -

Le Président

Mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Bonjour aux membres du gouvernement, soyez les bienvenus.

Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires, bonjour.

Femmes et hommes de médias, bonjour. Comme vous êtes un peu loin.

La séance est ouverte. ***(Coup du maillet)***

Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

M. Kiswendsida Evariste ZONGO

Premier Secrétaire parlementaire

Merci bien Excellence.

Bonjour à toutes et à tous.

Excellence Monsieur le Président, commandant de la brigade d'intervention rapide Gâditaaba de l'Assemblée législative de transition, avec votre autorisation, je m'en vais faire l'appel des honorables députés VDP de la première classe... --

Chers collègues, veuillez répondre « présent » à l'appel de votre nom s'il vous plaît.

(Il procède à l'appel nominal des députés)

Excellence Monsieur le Président, au terme de l'appel nominal, nous avons :

- **22 députés absents excusés ;**
- **02 députés absents non-excusés ;**
- **18 procurations ;**
- **48 députés présents ;**
- **66 votants.**

Je vous remercie et bonne séance à nous tous.

Le Président

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

L'Assemblée législative de transition est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour. ***(Coup du maillet)***

Annonces :

Mesdames et messieurs les députés sont informés que la Conférence des présidents réunit le jeudi 26 septembre 2024 a établi pour notre session permanente un projet d'ordre du jour modifié. Ce projet d'ordre du jour a été mis à votre disposition par les services de la législation et du contrôle parlementaire. Il est soumis au vote de l'Assemblée.

Aux termes de l'article 56, alinéa 5 de notre règlement, je cite : « *Au début de la séance suivant la réunion de la Conférence, le Président soumet le projet d'ordre du jour à l'Assemblée législative de transition qui se prononce sur l'ensemble dudit projet. Aucun amendement n'est recevable. En cas de vote,*

seuls peuvent intervenir, le gouvernement et, pour une explication de vote de cinq minutes au maximum, les Présidents des commissions ou leurs représentants ayant assisté à la Conférence ainsi qu'un orateur par groupe constitué. » Fin de citation.

Je donne la parole au gouvernement pour d'éventuelle observation.

M. Amadou DICKO

Ministre délégué chargé des Ressources animales

Nous n'avons pas d'observation.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Les présidents des commissions générales souhaitent-ils intervenir pour une explication de vote ? *(Pas de prise de parole)*

Je vous remercie.

J'invite enfin les présidents des Groupes constitués qui le souhaitent à prendre la parole pour une explication de vote de cinq minutes au maximum.

(Pas de prise de parole)

Je vous remercie.

L'ordre du jour modifié de la session permanente est adopté.

Il en est ainsi décidé. ***(Coup du maillet)***

Par ailleurs, mesdames et messieurs les députés sont informés qu'il a été mis à leur disposition auprès des présidents des Groupes constitués, le compte rendu analytique de la séance plénière du jeudi 12 septembre 2024. En application des dispositions de l'article 58, alinéa 4 de notre règlement, ce compte rendu analytique est considéré comme adopté. Il sera publié et mis en ligne sur le site Web de l'Assemblée législative de transition.

Mesdames et messieurs les députés sont informés qu'il a également été mis à leur disposition auprès des présidents des Groupes constitués, les procès-verbaux des séances plénières du jeudi 18, du mardi 23 et du jeudi 25 juillet 2024. A ce jour, aucun amendement n'est parvenu à la présidence de l'Assemblée législative de transition. En application des dispositions de l'article 59, alinéa 03 de notre règlement, ces procès-verbaux sont considérés comme adoptés.

Mesdames et messieurs les députés, l'ordre du jour de la séance de ce matin est consacré à l'examen de deux projets de loi.

Madame la Secrétaire parlementaire, veuillez annoncer les intitulés des deux projets de loi.

Mme Linda Gwladys KANDOLO

Deuxième Secrétaire parlementaire

Merci Excellence Monsieur le Président.

Avec votre autorisation, je vais annoncer l'intitulé des projets de loi. Il s'agit du :

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 26 avril 2024 à Lomé, entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement, pour le financement partiel du projet d'urgence de production d'engrais minéraux (PUPE), dossier n°110 ;

La Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité, la Commission du développement durable et la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire sont saisies du dossier n°110 pour avis.

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord signé le 30 mai 2024 à Nairobi au Kenya entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique relatif à une ligne de financement d'opérations d'importation au Burkina Faso, de biens d'origine arabe, africaine et internationale, dossier n°112.

La Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité et la Commission du développement durable sont saisies du dossier n°112 pour avis.

La Commission des finances et du budget est affectataire des dossiers n°110 et 112 pour le fond.

Merci Excellence Monsieur le Président.

Le Président

Merci madame la Secrétaire parlementaire.

Je passe en discussion le projet de loi, objet du dossier n°110.

Le gouvernement a-t-il des observations à faire sur ce dossier ?

M. Amadou DICKO

Ministre délégué chargé des Ressources animales

Nous n'avons pas d'observation.

Merci.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Avant de passer la parole à la Commission des finances et du budget, je rappelle que conformément aux dispositions de l'article 102 du règlement de l'Assemblée législative de transition, la discussion du projet de loi, objet du dossier n°110 portera sur le texte adopté par la commission saisie au fond c'est-à-dire, le texte issu de la Commission des finances et du budget.

Ce rappel vaut aussi pour la discussion du projet de loi, objet du dossier n°112.

Je donne la parole au Président de la Commission des finances et du budget pour présenter le rapport de la commission devant la plénière.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO

Président de la COMFIB

Merci bien, Excellence.

Avec votre autorisation, j'invite l'honorable Némata Brigitte ZOUNGRANA à présenter à la plénière, la synthèse du rapport de la commission.

Mme Némata Brigitte ZOUNGRANA

Représentante du rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°110

Merci Monsieur le Président.

Bonjour Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition.

Bonjour messieurs les ministres.

Bonjour chers collègues.

Bonjour chers collaborateurs.

Je m'en vais vous livrer le contenu de nos travaux.

(Elle donne lecture intégrale dudit rapport)

Ouagadougou, le 23 septembre 2024

Le Président : Moussa NOMBO

Le rapporteur : Némata Brigitte ZOUNGRANA pour le député
Ouendyelé Ambroise NIKIEMA

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame le rapporteur.

Je passe la parole au Président de la CAEDS pour son rapport d'avis.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Daniel ZOUNGRANA

Président de la CAEDS

Merci Excellence.

J'invite l'honorable député Hermann YELKOUNY à livrer le rapport de la commission.

Merci.

M. Hermann YELKOUNY

Représentant du rapporteur de la CAEDS sur le dossier n°110

Excellence Monsieur le Président de l'ALT, avec votre permission, je m'en vais directement vous donner l'avis et l'appréciation de la commission.

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de l'accord contribuera à la réalisation de la souveraineté alimentaire au Burkina Faso à travers :

- l'accès aux engrais de qualité, en quantité et à des prix compétitifs,
- l'amélioration durable de la productivité agricole,
- la facilitation de l'atteinte de la sécurité nutritionnelle.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la commission recommande au gouvernement de veiller à prendre les dispositions idoines pour minimiser les effets néfastes de l'utilisation de ces engrais sur le sol et le couvert végétal.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

Le Président : Daniel ZOUNGRANA

Le rapporteur : Sié François d'Assise COULIBALY

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

Je donne la parole au Président de la CDD pour son rapport d'avis.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Kanibè TUINA

Vice-président de la CDD

Merci Excellence pour la parole.

Avec votre autorisation et en remplacement du rapporteur initial du dossier n°110, je donne la parole) à, l'honorable Mariam SIDIBE... - de bien vouloir livrer à la plénière, l'avis de la CDD.

Mme Mariam SIDIBE

Représentante du rapporteur de la CDD sur le dossier n°110

Excellence Monsieur le Président, je voudrais avec votre autorisation...

Le Président

Ok.

Mme Mariam SIDIBE

Représentante du rapporteur de la CDD sur le dossier n°110

Merci.

APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la commission.

Au terme de ces échanges, la CDD estime que la ratification du présent accord permettra de :

- contribuer à faciliter l'accès aux engrais de qualité, en quantité et à des prix compétitifs ;
- améliorer la productivité et la production agricoles ;
- contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

Le Vice-président : Kanibè TUINA

Le rapporteur : Mariam SIDIBE

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame le rapporteur.

Je passe enfin la parole à la Présidente de la CGSASH pour son rapport d'avis.

Madame la Présidente, vous avez la parole.

Mme Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Présidente de la CGSASH

Merci bien Excellence.

Avec votre autorisation, je vais inviter le député Drissa KI, à bien vouloir présenter la substance du rapport d'avis de la CGSASH à la plénière.

Je vous remercie.

M. Drissa KI

Rapporteur de la CGSASH sur le dossier n°110

Excellence Monsieur le Président, je vais directement à l'appréciation et avis de la commission, avec votre autorisation.

APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la commission estime que la ratification de cet accord de prêt devrait permettre au gouvernement :

- de rendre disponible les engrais sur l'étendue du territoire national à des prix accessibles pour le monde agricole et aux personnes vulnérables, notamment les personnes déplacées internes ;
- d'améliorer la production agricole ;
- de participer à la création d'emplois directs et indirects, à la création de richesses et de valeurs ajoutées générées annuellement ;
- de réduire la vulnérabilité socio-économique des femmes à travers la mise en œuvre d'un plan d'action genre en vue de la contribution à l'autonomisation économique des femmes ;
- d'améliorer les conditions de vie des populations à travers la contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la réduction de la vulnérabilité des communautés.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement la mise en place d'un système de contrôle efficace des prix de vente des engrais produits et de leur destination.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

La Présidente : Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA
Le rapporteur : Drissa KI

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

A présent, le débat général est ouvert.

Les députés qui souhaitent intervenir dans le débat sont priés de se faire inscrire sur la liste.

Je rappelle qu'aux termes des dispositions de l'article 61, alinéa 4 de notre règlement, je cite : « *Les députés membres de la commission saisie au fond défendent leur rapport devant la plénière. Ils s'abstiennent de poser des questions au cours des débats.* » Fin de citation.

Cette disposition s'applique aux députés membres de la COMFIB qui est affectataire du dossier n°110 pour le fond. Ce rappel vaut également pour le dossier n°112.

Chers collègues, la liste est ouverte.

(Inscription des députés sur la liste)

La parole est à l'honorable Marc Bertin GANSONRE.

M. Marc Bertin GANSONRE (GC-OSC)

Merci Monsieur le Président.

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais remercier et féliciter le ministère de l'agriculture parce que c'est un dossier d'envergure pour accompagner la dynamique déjà enclenchée pour notre souveraineté et la sécurité alimentaire au Burkina Faso.

Quand on regarde le projet de loi qui a été proposé, un certain nombre d'éléments nous donnent satisfaction dans son contenu de ce que cela peut

apporter comme contribution au niveau d'un service en fourniture d'engrais et les différents avantages qui ont été cités, ils se déclinent dans les trois dernières composantes, vraiment, c'est à féliciter.

Mais, il y a des points de préoccupations qui persistent, qui méritent qu'on puisse effectivement avoir un éclairage davantage malgré les différentes réponses que vous vous êtes fait le devoir à travers les quatorze questions qui ont été posées par la commission saisie au fond.

La première préoccupation est en lien avec l'usine, la SEPB. Quand on regarde le financement de ce projet majoritairement destiné à l'acquisition de la matière première, la vocation initiale de cette usine, c'est de l'exploitation et de la valorisation des phosphates du Burkina Faso pour apporter une contribution à l'environnement de la fourniture des engrais.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette activité initiale de l'usine ?

La deuxième préoccupation, monsieur le Président, c'est en lien avec les deux investissements structurants qui ont été vraiment salués par l'ensemble des acteurs et qui se trouvent au niveau du ministère, c'est cette société la SEPB et la CAIMA convertie en SOBIMAP. Quand on regarde ces deux sociétés, on lit, « elles doivent avoir les mêmes missions ». Sauf que l'autre, on dit, c'est de la production, c'est pour le phosphate ». Mais ce projet, c'est pour faire de la formulation à partir des matières premières qui vont être commandées.

Est-ce qu'il n'y aura pas un risque que cette coexistence des deux sociétés au sein de ce ministère ne puissent produire des effets négatifs comparativement à ce que nous attendons ? Parce que ce sont les mêmes missions et si vous avez exploité les différents documents en lien effectivement avec la création de la CAIMA qui est maintenant une autre société d'Etat puisqu'elle était une association, vous comprendrez qu'il y a un certain nombre de propositions qui avaient été faites pour que cette société qui est créée, puisse travailler à combler les différents gaps malgré l'existence du privé sur le terrain et que la SEPB soit le bras technique de cette société pour améliorer le service.

C'est une très grande préoccupation aujourd'hui parce que la démarche qu'on prend nous cause quand même un problème.

Troisième préoccupation, vous voyez ces deux grosses entités, à l'intérieur, regardez qu'il y a le privé. Est-ce qu'il n'y aura pas une

concurrence aujourd'hui qui va étouffer le privé qui, à un certain moment continue à apporter sa contribution pour la fourniture des engrais ?

L'autre préoccupation, vous l'avez dit mais il est très important que l'on se penche et qu'on prenne des mesures immédiates pour le contrôle de la qualité et de la contrefaçon des engrais aujourd'hui, pour ne pas mettre en difficulté, ces deux investissements structurants que nous pensons qui pourront apporter des éléments nouveaux dans l'environnement de cette fourniture.

Pour finir, monsieur le Président, vous savez, le prix des engrais à l'utilisateur, il y a deux facteurs. Le premier facteur qui renchérit le coût, c'est le stockage. Le deuxième, c'est le transport. Mais quand on regarde ce que vous avez proposé ici, déjà la capacité même de stockage au niveau des régions, même de la proximité parce que ce n'est même pas dans les régions qu'il faut le faire, c'est dans les communes pour pouvoir minimiser un temps soit peu les coûts de stockage et aussi le coût des transports.

Qu'est-ce qui est fait comme proposition innovante pour améliorer ce service ?

Pour finir, je vais emboîter le pas de mon président ; c'est assez important, la question de l'amélioration de la fertilité de nos sols. On ne peut pas atteindre la sécurité alimentaire sans une bonne fertilisation. Mais, ce montant de quatorze milliards, vous voulez qu'on fasse quoi ? Quand on regarde même la capacité de production de la SEPB, quand on regarde aujourd'hui la capacité de la SOBIMAP à faire des commandes, quatorze milliards, ça fait quoi ? Soyez ambitieux ! C'est un dossier que vous avez négocié, ce n'est pas un autre gouvernement, c'est maintenant. Il y avait un certain nombre d'informations qui pouvaient vous permettre d'aller plus loin en termes de négociations de fonds pour pouvoir satisfaire à la demande.

Donc, c'est un cri de cœur que nous demandons que les choses soient améliorées. Comme il y a une promesse que la SOBIMAP va avoir un accompagnement, que ce soit le plus tôt possible.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Hermann YELKOUNI a la parole.

M. O. Hermann YELKOUNI (GC-PP)

Merci Excellence.

Je voudrais féliciter le gouvernement par rapport à l'allure de la saison pluvieuse qui augure une satisfaction en termes de récoltes, ce qui nous permet de tendre vers l'autosuffisance alimentaire.

Maintenant, par rapport à ce projet, j'ai vu qu'au titre des impacts environnementaux, il y a un certain nombre de dispositions qui sont prises, notamment, j'ai vu qu'il y a un reboisement compensatoire qui est prévu même si le nombre de plants est de 1000, ce qui est de mon point de vue insuffisant, mais je voudrais surtout attirer l'attention que l'impact environnemental va au-delà de la destruction des plantes pour la réalisation des infrastructures. Parce que l'accessibilité des engrais par rapport à la productivité va s'accompagner par une augmentation des surfaces cultivables. Donc, les paysans auront tendance à augmenter les surfaces à cultiver.

Maintenant, dans la pratique actuelle dans nos villages, sur la base que ce sont des champs de nos grands-pères, on n'a aucune autorisation, aucune réglementation dans la création de nouveaux champs. Est-ce qu'il n'est pas temps que notre gouvernement prenne ce problème au sérieux parce qu'on sait que l'agriculture au Burkina Faso est une agriculture de subsistance notamment pluviale et extensible.

Est-ce qu'on va continuer à laisser créer des nouveaux champs au risque que notre environnement soit totalement menacé ? Est-ce qu'il n'est pas temps de réglementer notre agriculture surtout la gestion des espaces cultivables ? C'est la première préoccupation.

La deuxième préoccupation, je n'ai pas vu dans le dossier et je pense que de façon pratique, il y a un ratio entre les substances chimiques et les substances naturelles dans l'agriculture au Burkina Faso notamment l'engrais et les compostes ou les fumiers compostés.

Dans ce projet, on n'en fait pas cas. Est-ce qu'on ne peut pas, étant donné que les fertilisants naturels ont moins d'impact sur l'environnement, est-ce qu'il ne faut pas mettre aussi l'accent sur cet aspect parce que tout le monde sait que les substances chimiques ont des impacts variables sur notre environnement, que ce soit sur les animaux ou sur certaines plantes.

Est-ce qu'il n'est pas temps de faire la promotion de la production des fertilisants naturels ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Aly Badra OUEDRAOGO a la parole.

M. Aly Badra OUEDRAOGO (GC-PP)

Merci beaucoup Excellence Monsieur le Président.

A mon tour également et avec votre autorisation, j'aimerais féliciter le gouvernement parce qu'au vu de ce qu'on vient d'entendre ce matin, nous pouvons nous estimer heureux parce que, un secteur aussi important que celui de l'agriculture, son développement avait besoin forcément d'être accompagné par des initiatives pareilles.

Le secteur des engrais était caractérisé par un désordre inouï eu égard à trois facteurs.

Le premier, c'est la multiplicité des acteurs qui interviennent dans le domaine. Le deuxième, c'est certainement aussi la diversité des différents produits dont les origines sont souvent douteuses et aussi la cherté de l'engrais, ce qui effectivement plombait du coup la possibilité pour nos producteurs de produire et de pouvoir tirer des avantages comparatifs.

Donc, nous sommes tentés de dire félicitations au gouvernement sauf qu'ici, j'ai l'impression que le gouvernement marche un peu sur les plate-bandes du privé parce que c'est comme si de plus en plus, on glisse vers un leadership exclusif du gouvernement dans le domaine de la création des richesses.

Ma vision peut ne pas être la bonne, mais je crois que le rôle du gouvernement, c'est de créer les conditions idoines pour l'investissement et s'assurer de la sécurité dont les investisseurs privés peuvent bénéficier pour investir chez nous.

Quand je parle d'investisseurs, suivez mon regard, ce n'est pas orienté vers l'extérieur mais je crois qu'il aurait été possible d'organiser et

d'accompagner des acteurs nationaux à pouvoir monter en puissance dans ce domaine, à charge pour le gouvernement de garder son rôle régalien de contrôle ou de fixation de prix ou d'homologation ou de certification des engrais qui seront produits.

Parce que déjà pour un besoin annuel d'engrais, vous l'avez chiffré à 300000 qui va évoluer à 400000 tonnes, l'usine que nous avons même si elle n'est qu'à son début, ne peut pas supporter à elle seule le besoin ou bien la demande en matière d'engrais.

Vous-mêmes vous l'avez dit, pour combler ce gap, en plus de ce que l'usine va produire, vous allez importer. Donc, j'ai l'impression que, si l'Etat doit intervenir dans le secteur, il faudra aussi ouvrir la possibilité pour le privé aussi de pouvoir effectivement investir dans le domaine. Cela se fait déjà, mais je veux dire, évoluer vers des créations d'usines aussi portées par les privés afin de pouvoir créer de la valeur ajoutée.

Autre préoccupation, c'est que j'ai l'impression qu'on n'a pas pris suffisamment en compte les bonnes pratiques de nos paysans parce que la matière première serait donc importée, pourtant nous savons que dans nos pays, les paysans ont de très bonnes pratiques qui marchent. Je ne suis pas un expert dans le domaine mais je sais qu'on aurait pu demander à l'expertise nationale en fonction de ce que nos soldes présentent comme structures ou textures, de pouvoir nous sortir quelque chose qui ressemble au Burkina Faso parce que nous sommes dans la dynamique d'une vision endogène actuellement et je ne suis pas très satisfait si pour la matière première, on doit encore importer et encore importer.

L'autre aspect de ma préoccupation, monsieur le Président, c'est de demander au gouvernement de nous expliquer pourquoi la zone d'implantation de l'usine se trouve à Koupéla. Je n'ai rien contre les gens de Koupéla parce que je ne suis pas de Zorgho, rassurez-vous, mais je me dis qu'en termes de rationalisation, nous savons très bien que le grenier du Burkina Faso se trouve vers le grand Ouest, pour des questions de transport.

Est-ce qu'il n'était pas nécessaire de rapprocher l'usine auprès des zones de grandes productions pour avoir à rationaliser un peu en termes de transport. Donc que l'on m'explique pourquoi la zone d'implantation de l'usine se trouve à Koupéla.

Troisième préoccupation, ce sont des questions très simples. Que devient SAPHYTO ? Primo, où en est-on avec le contentieux entre l'Etat burkinabè et MOSANTO ?

Je pense que c'est toujours dans la même dynamique des questions liées aux engrais.

Merci bien Excellence Monsieur le Président, mais je veux rassurer le gouvernement que nous, nous n'érigeons pas en pères fouettards, nous aimons tous ce pays et nous pensons que les différentes critiques que nous formulons, c'est juste pour que vous puissiez aussi monter en puissance dans votre rôle et nous comprendre aussi en tant que parlementaires, que si nous sommes là, c'est pour aussi porter les préoccupations du peuple burkinabè.

Merci bien monsieur le Président.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Lin Désiré TAPSOBA a la parole.

M. Lin Désiré TAPSOBA (GC-FVR)

Merci Monsieur le Président.

J'ai deux petites préoccupations.

Je note que dans le présent programme d'urgence de production d'intrants, il n'est pas fait cas de l'urée qui est très importante dans la fertilisation et qui joue un rôle très important dans l'amélioration des rendements et la qualité des récoltes. Qu'en est-il exactement de l'urée ?

Ma deuxième préoccupation attrait à la gouvernance du sous-secteur engrais. Malgré le mécanisme indiqué dans la réponse à la question n°02, on assiste toujours à des fraudes. Les intrants subventionnés se retrouvent dans les magasins des commerçants qui finalement les vendent à des prix inaccessibles aux vrais destinataires identifiés.

Le gouvernement ne pense-t-il pas qu'il est temps d'améliorer cette gouvernance en mettant en place une stratégie anti-fraude ou quelque chose de ce genre ? Parce que la situation revient. Même pour les céréales, quand on subventionne les prix pour les populations, on assiste toujours à des fraudes.

Je crois que c'est un aspect qu'il faut prendre en compte.

Ce sont les deux préoccupations que je tenais à relever.

Merci Monsieur le Président.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable DAMIEN/YOUL a la parole.

Mme Ini Inkouraba DAMIEN/YOUL (GC-FVR)

Merci Excellence Monsieur le Président.

Certaines de mes préoccupations ont été prises en compte par mes prédécesseurs, mais je vais revenir sur la réponse à la question n°10 relative à la construction des magasins de stockage dans les régions.

C'est bien la réponse, mais je voudrais comprendre si au niveau du gouvernement, vous avez déjà fait cas des... ce sont des solutions alternatives, on a dit de construire des magasins dans les 13 régions, mais il se trouve que c'est un prêt que nous avons pris. Est-ce qu'il y a des magasins de l'Etat qui sont non-utilisés dans certaines régions, dans ces provinces et communes ?

Est-ce qu'on ne peut pas faire l'état des lieux et voir où est-ce qu'il y en a. Je traverse plusieurs régions avant de venir ici, je vois qu'il y a des magasins qui ne sont pas utilisés. Soit c'était pour des céréales, même les anciens magasins de l'OFNACER et autres existent.

Même si l'usine est à Koupéla, déjà, vu qu'on n'a pas les moyens de construire ces magasins dans les régions, est-ce qu'on ne peut pas dans un premier temps récupérer ces magasins ou les réhabiliter pour que ce soit opérationnel et effectif pour le stockage des engrais ?

L'autre aspect aussi, je voudrais dire que c'est un projet de prêt que je vais voter avec joie parce que ça répond aux attentes des populations. Pourquoi ne pas en faire un programme ? Donc, en récupérant ou en construisant les magasins de stockage dans les régions, dans les provinces et dans les communes et en faire un programme. Pourquoi ? A côté, on peut faire la promotion des bonnes pratiques comme quelqu'un l'a dit ici, la fumure organique par exemple. Les paysans ont des pratiques.

Est-ce que l'Etat a vraiment fait l'état des lieux et capitaliser ces bonnes pratiques pour qu'on puisse, si ces magasins existent et si on arrive à les récupérer, qu'on fasse aussi la promotion des bonnes pratiques de la fumure organique.

Je termine en félicitant le gouvernement parce que c'est un bon projet.

Merci bien Monsieur le Président.

Le Président

Merci chère collègue.

L'honorable Daniel ZOUNGRANA a la parole.

M. Daniel ZOUNGRANA (GC-FDS)

Merci Excellence pour la parole et félicitations au gouvernement pour ce projet qui n'est qu'à ses débuts notamment la construction de l'usine.

Néanmoins, j'ai quelques petites questions et je voudrais donc savoir quel est le budget alloué par l'Etat pour l'achat des engrais chaque année ? Est-ce que ce budget permet de couvrir réellement les besoins du pays en termes d'engrais ?

Je m'interroge aussi sur la viabilité de l'usine qui est implantée à Koupéla. Quelles sont les mesures que le gouvernement compte mettre en place pour rendre viable vraiment cette usine qui est à ses débuts d'autant plus qu'il y a la fraude qui se développe çà et là, notamment certains producteurs ou bien des commerçants qui font venir des engrais d'autres pays.

Je m'interroge aussi sur la production de l'usine, vous avez évoqué tantôt dix-mille tonnes. Comment va se faire la distribution de ces engrais ? Est-ce en fonction de la taille des régions ou bien des localités ainsi de suite ?

Pour terminer, je voulais savoir si le gouvernement a prévu un plan notamment de construction d'autres usines dans d'autres localités ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Lassina GUITI a la parole.

M. Lassina GUITI (GC-FDS)

Merci bien Excellence.

Je voudrais aussi à mon tour remercier le gouvernement dans la mesure où nous savons que les engrais, c'est vraiment essentiel pour booster la production.

J'ai plutôt une question ou une inquiétude en lien avec la qualité des engrais qui vont être produits par notre usine ou qui sont déjà même produits par notre usine.

Quelqu'un a parlé de contrefaçon, je ne sais pas si c'est là déjà qu'il faut pointer le doigt, mais les engrais qui sont produits par notre usine, j'ai comme l'impression que certains éléments de ces engrais ont du mal à être absorbés par le sol.

Dans ma petite exploitation, j'ai fait une petite expérience et là, tout de suite, on s'est rendu compte que, je ne sais pas si on a mal appliqué ou s'il y avait quelque chose qui empêchait l'absorption de certaines substances mais appliquer deux semaines après, on voyait toujours certaines substances de l'engrais qui n'étaient pas encore dissoutes, donc, qui n'étaient pas absorbées.

Je voudrais juste attirer l'attention du gouvernement pour qu'à son tour, il attire l'attention de l'usine de sorte que si c'est un problème de l'usine, que ce problème soit pris en compte et qu'on puisse trouver des solutions parce que c'est essentiel et vraiment, ce n'est pas intéressant pour un producteur qui s'y essaie.

Merci.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA a la parole.

Mme Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA (GC-PDCE)

Merci bien Excellence.

A la suite de mes prédécesseurs, je voudrais féliciter le gouvernement pour ce projet de loi qui vient vraiment à point nommé dans le contexte d'offensive agropastorale et halieutique que nous connaissons tous.

Félicitations aussi à la COMFIB pour le travail abattu lorsque je sais qu'eux aussi, ces derniers temps, ce n'est pas simple ; félicitations à vous chers collègues.

J'avais trois préoccupations mais la première était en lien avec les matières premières. Cette question a déjà été prise en charge par l'honorable Aly Badra OUEDRAOGO. Donc, je vais poser mes deux préoccupations.

Monsieur le Ministre, dans la description du projet, il s'agit de renforcement de capacités à travers l'acquisition de matières premières pour la production d'engrais, le renforcement des capacités logistiques de la SEPB et le suivi-contrôle de la mise en œuvre.

Par contre, au niveau de la justification du projet, il est dit et écrit, que c'est à travers la construction d'une usine de production d'engrais. Qu'en est-il exactement ? Je sais que cette question a fait beaucoup de débats dans ma commission, donc, j'aimerais avoir une clarification venant de vous.

Ma dernière préoccupation, monsieur le Ministre, dans les résultats attendus du projet, la réduction du coût de la tonne d'engrais n'apparaît pas clairement au profit des agriculteurs burkinabè. Donc, j'aimerais savoir qu'en est-il exactement ? Pouvez-vous nous dire aujourd'hui, le prix de la tonne d'engrais et à termes, avec la construction et le renforcement des capacités de l'usine, ce coût reviendrait à combien ? Pouvez-vous nous parler de cette réduction significative au profit de l'agriculteur burkinabè ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci chère collègue.

L'honorable Kanibè TUINA a la parole.

M. Kanibè TUINA (GC-PDCE)

Merci Excellence pour la parole.

Je fais miens des compliments à l'endroit du gouvernement que nous constatons chaque jour à travers la presse la marche sans arrêt du Commandant SOMBIE de l'agriculture.

Monsieur le Ministre, dans votre introduction, vous avez décliné la volonté du gouvernement à réaffirmer avec l'accompagnement de ses premiers partenaires d'accroître, de diversifier et d'intensifier la production agricole pour une souveraineté alimentaire de notre pays.

Ici, il est question de palier au besoin des fertilisants, d'où la décision de la construction de l'usine de mélange d'engrais de Koupéla qui est certainement une solution endogène. Certains de mes collègues ont effleuré mon idée.

Monsieur le Ministre, dans la même dynamique, la Commission du développement durable, la CDD avait fait des recommandations à l'issue de sa mission d'information sur les intrants et les pesticides qui l'avait conduit à Bobo-Dioulasso, Bama et Léo dans la Sissili.

Lors des auditions, nous avons rencontré une structure CNABio, une structure qui a pour activité principale, la fabrication des fertilisants bio ; mais cette structure nous avait relevé qu'elle éprouvait des difficultés financières pour une production efficiente.

Monsieur le Ministre, avez-vous connaissance de cette structure ?

Si oui, pourquoi n'avez-vous pas noué un partenariat dans le cadre de ce projet pour diversifier davantage comme vous l'avez si bien dit vous-mêmes, les solutions endogènes ?

Si j'ai bonne mémoire, cette structure CNABio, nous avait affirmé qu'elle avait la capacité de satisfaire les besoins en fertilisant des producteurs.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

Nous sommes au terme des interventions.

Je passe la parole à la Commission des finances et du budget pour répondre éventuellement aux questions posées par les députés.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO

Président de la COMFIB

Merci bien Excellence.

Il n'y a pas de sollicitation particulière à l'endroit donc de la commission, nous allons donc vous remettre la parole.

Le Président

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais remercier le Président, les membres de la Commission des finances et du budget pour le travail abattu. Je saisi également l'occasion pour féliciter et remercier les membres des trois autres commissions saisies pour avis.

A présent, je me tourne vers le gouvernement.

Je donne la parole au gouvernement pour répondre aux questions des députés.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

M. Amadou DICKO

Ministre délégué chargé des ressources animales

Merci bien monsieur le Président.

Bonjour à tous.

Bonjour honorables députés.

Bonjour chers fonctionnaires parlementaires.

Merci bien pour l'ensemble des préoccupations que vous avez posées. Nous avons également reçu des félicitations.

Je vais juste rappeler le cadre de cette audition.

En fait, nous avons une usine de fabrication d'engrais qui est installée à Koupéla et dans le cadre de ce projet, c'est pour renforcer les capacités de cette usine afin qu'elle produise plus d'engrais au profit des populations.

Donc, je pense que les questions sont allées dans le cadre général des fertilisants. C'est un cadre qui est encore plus grand et très complexe. Donc, je vois que vous connaissez très bien l'ensemble des préoccupations en relation avec les fertilisants au Burkina Faso.

Il faut dire que depuis très longtemps, nous importons. Comme on l'a dit, nous avons un besoin de quatre-cent-mille tonnes d'engrais par an et nous en importons à 90% les engrais de l'extérieur. Ce que nous voulons faire, c'est de produire de l'engrais au niveau national. Ce qui va seulement créer de l'emploi et également répondre aux besoins spécifiques des producteurs.

Pourquoi l'usine à Koupéla ? Il faut dire qu'initialement, on devrait construire l'usine à Kodjari dans la Tapoa. Actuellement, vous savez que dans la Tapoa, nous avons une grande réserve de phosphates. Lorsqu'on parle d'engrais, vous allez toujours entendre parler de trois lettres : NPK. Le « N », c'est pour l'azote, le « P » c'est pour le phosphate et le « K », c'est pour le potassium.

L'usine que nous avons à Koupéla, c'est pour faire le mélange et produire l'engrais NPK. Et nous avons la chance au Burkina Faso d'avoir le phosphate. Donc, lorsque nous allons libérer le territoire, avec le phosphate qui est déjà au niveau de Koupéla, on a une partie de la matière première qui se retrouve sur notre territoire. Ce qui va vraiment faciliter et réduire davantage les coûts de l'engrais.

Il y a eu également des questions en rapport un peu avec l'offensive. Il faut dire que l'offensive est vraiment en marche et très bientôt, ce sera la période des récoltes et pour une première fois, nous serons arrivés à faire une augmentation de 30% des récoltes au niveau national avec moins de terres mais avec plus d'apports que nous avons apportés aux paysans en matière d'intrants.

Cette année, malgré la guerre, nous avons pu tripler les subventions en matière d'intrants. Chaque année, c'était autour de 20000, cette année, nous sommes allés autour de 68000. Il y a eu des subventions au niveau des semences, il y a eu des labours gratuits. Nos services techniques, l'ensemble de nos directions régionales, chaque direction régionale a pu cultiver sur 50 hectares. Donc, cette année, nous espérons une augmentation de 30% en matière de céréales. C'est-à-dire que nous étions autour de 5 000 000 de

tonnes et cette année, nous allons avoisiner les 6 000 000 de tonnes en matière de récoltes.

Il faut dire qu'il y a assez d'efforts qui sont faits dans le domaine. Je partage votre préoccupation, vous ne nous fustigez pas, nous travaillons tous pour la population. Nous sommes conscients, malgré l'ensemble des débats que nous menons, malgré tout ce qui se passe au niveau des ministères, il y a quand même cette année, des résultats qui sont concrets et palpables qu'on peut vraiment montrer.

Pour revenir au niveau de l'usine de Koupéla, je pense comme vous l'avez si bien dit, l'usine est faite initialement pour exploiter de la matière locale ; mais il faut savoir actuellement que dans la Tapoa, dans la zone de Kodjari, là où elle est, il nous sera un peu difficile de mener des activités d'exploitation vu l'occupation par certains groupes. Donc, à terme, cette usine va exploiter le phosphate venant de Kodjari.

Les relations entre la SOBIMAP et la SEPB, nous sommes au courant de ce problème et actuellement nos organigrammes sont en relecture. Lorsque nous allons faire la relecture de nos programmes, nous allons normaliser pour que ces deux structures ne se piétinent pas sur le terrain.

Est-ce que l'Etat ne fait pas la concurrence au privé dans le domaine des engrais ? Il faut dire que le domaine des engrais a été longtemps laissé au privé. Vous êtes tous témoins, -quelqu'un a prononcé le mot-, du désordre qui se passait à ce niveau et lorsque vous êtes un pays agricole, les intrants, les fertilisants, c'est un secteur qui est stratégique. Et les secteurs stratégiques, il faut que l'Etat y mette les pieds. c'est pour cela, que nous avons mis les pieds, nous avons mis en place l'usine de Koupéla mais s'il y a des privés qui veulent s'installer également pour mettre en place des usines, l'Etat n'empêche pas quelqu'un de venir installer des usines. Il faut quand même que l'Etat joue son rôle également de production.

Pendant très longtemps, regardez même dans le secteur agricole, on forme des ingénieurs, des techniciens agricoles et on leur dit que leur rôle se limite au suivi des producteurs. Il faut au moins qu'ils produisent et qu'ils montrent aux agriculteurs des exemples et cela facilitera également la reconversion de chacun à sa retraite. On ne peut pas passer 30 ans à faire du suivi. En tout cas, dans notre dynamique, il faut que les gens produisent et qu'ils montrent également l'exemple. Parce que, ce qui se passe, ce qui est très dangereux également, c'est comment les gens intègrent nos écoles. Quelqu'un qui est assis à Ouagadougou, qui n'a jamais cultivé, qui n'a jamais touché à la daba, il arrive à l'université, après la licence, le master, il part, il fait la formation de technicien et même à l'école, il refuse d'abord de

produire, après, on l'envoie sur le terrain, il ne fait que du suivi, sachez qu'en ce temps, c'est là même qu'il y a la concurrence déloyale en défaveur maintenant des agents de l'Etat. Donc, cette année, on leur a dit également de produire. Il y a des secteurs dans lesquels, l'Etat va produire également.

Et même vous avez suivi dans le secteur des médicaments vétérinaires, également, c'était laissé au privé. Actuellement, nous avons mis en place une centrale d'achat des médicaments vétérinaires afin également de réaffirmer le rôle régalién de l'Etat dans ce domaine. Donc, nous ne faisons pas la concurrence au privé, mais il faut quand même un minimum, il faut que l'Etat soit quand même assez fort dans certains domaines pour que le désordre ne s'installe pas au détriment de l'ensemble de la population.

Vous avez parlé de la qualité des engrais par la SOBIMAP. Cette année, on a le BUNASOL qui est également mis en branle pour faire le contrôle de l'ensemble de la qualité des intrants.

Comme je le disais, le coût peut paraître dérisoire : 14 milliards. Mais 14 milliards, ce projet n'est pas venu pour résoudre tous les problèmes dans le domaine des intrants. C'est une contribution pour résoudre des problèmes.

Comme on l'a présenté dans le document, il y a également d'autres accords à venir pour monter en puissance dans le domaine des intrants. Donc, ce n'est pas le seul projet qui doit venir résoudre l'ensemble des problèmes du secteur.

Le fait d'avoir une usine au niveau national nous permettra d'avoir également des formulations qui seront spécifiques à chaque région. Ne nous trompons pas. Pendant très longtemps, on importe les engrais en grande quantité. Vous allez toujours entendre : NPK, 14.23.14, engrais, 15.15.28, des chiffres de ce genre. Mais il faut savoir que les engrais doivent être adaptés à la spéculation, soit c'est du maïs, soit c'est du coton. Ça doit être adapté également à la région.

L'engrais qui est utilisé par exemple à Dori ne doit pas être le même engrais qui est utilisé à Bobo-Dioulasso, à Ouagadougou et même au-delà. Quand on part dans certains pays, on étudie les terres de chaque producteur pour faire des formulations spécifiques.

J'ai entendu l'honorable dire que nous, nos engrais ne s'infiltrent pas rapidement. C'est peut-être dû à la texture de votre terre. C'est de la chimie. Le fait d'avoir une usine au niveau national nous permettra d'avoir tout cela parce que l'engrais que nous importons, les 14.23.14, c'est plus de l'engrais

qui doit être utilisé dans le cadre du coton mais qu'on utilise pour toutes les spéculations.

Pourquoi Koupéla, je pense que j'ai répondu à la question. C'est plus proche de Kodjari.

Maintenant, les questions en lien avec MOSANTO. MOSANTO n'est pas très connu dans le domaine des fertilisants, c'est dans le domaine des OGM. Et là, on a utilisé des OGM, le coton Bt pendant très longtemps au Burkina Faso. Je pense qu'après, il y a eu un arrêt et malheureusement après l'arrêt, il y a eu une chute de production au niveau du coton. J'ai suivi un peu les débats, les gens débattent s'il ne faut pas revenir encore à ce coton parce que ce sont des espèces, une fois que vous les intronisez, elles vont tout coloniser et après, vous ne pouvez pas vous en départir. On est rentré, on a voulu y sortir mais c'est très compliqué. Donc, MOSANTO, ce n'est pas dans les fertilisants qu'ils sont vraiment connus dans notre pays.

Les fraudes dans le domaine de l'engrais, les fraudes existent au niveau des commerçants et existent également au niveau des services publics. Mais au niveau des services publics, vous avez suivi, cette année il y a eu malheureusement plusieurs arrestations de directeurs régionaux, de directeurs provinciaux et de certains agents. Mais cette année, le prix de l'engrais n'a pas beaucoup flambé parce que tout ce qui est subventionné, la majorité est vraiment allé aux paysans. Donc, il n'y a pas eu de flambée des prix des engrais. Mais là également, c'est une dynamique continue. Chaque gouvernement qui viendra, mettra en œuvre les mécanismes pour que les subventions partent au niveau des paysans.

Je vous explique simplement. On peut avoir le sac d'engrais à 30.000 francs sur le marché mais au niveau du ministère, nous payons de l'engrais que nous subventionnons à 12.000 francs le sac pour les paysans. Maintenant, il y a un mécanisme d'identification des paysans qui doivent bénéficier. Mais ce qui se passe malheureusement, dans certains services techniques, il y a des gens qui revendent l'engrais aux commerçants et après, ils se partagent les marges. Et quand on parle de 20 000 tonnes, même si c'est 5 000 tonnes qu'ils font sortir, ce sont des marges. Et ce sont des pratiques qui étaient là depuis très longtemps et nous ne disons pas que cela s'est arrêté mais cette année, cela a vraiment diminué. On a mis un numéro vert au sein du ministère et à plusieurs fois, nos équipes sont sorties pour vérifier.

Malheureusement, il y a eu le cas vraiment très flagrant au niveau de Fada N'Gourma où on est allé trouver beaucoup d'engrais subventionnés au niveau du marché central de Fada N'Gourma.

M. Aly Badra OUEDRAOGO (GC-PP)

Intervention du député

M. Amadou DICKO

Ministre délégué chargé des ressources animales

Pourquoi l'urée ne fait pas partie ? Je pense que c'est avec leurs formulations et avec les types de machines qu'ils ont ; c'est à partir de ces machines en plus de l'objectif de production qu'ils ont fait les spécifications.

Pour les magasins de stockage, en fait, comme je le rappelle, les magasins de stockage dans le cadre de ce projet, c'est pour le stockage au niveau de l'usine. Sinon, le ministère dispose des magasins un peu partout dans toutes les directions pour le stockage de l'engrais, pour le stockage des semences, pour le stockage de l'ensemble des intrants que les directions régionales reçoivent. On sait qu'il y a insuffisance de magasins mais ces magasins sont construits dans le cadre également d'autres projets.

Quel est le budget alloué chaque année à l'achat des engrais ? Il faut dire que nous achetons comme je disais en début autour de 20 000 tonnes d'engrais par an. Cette année, nous sommes allés autour de 68 000 tonnes.

Est-ce que l'usine sera viable ? Oui, c'est pour cela que nous sommes en train de renforcer ses capacités afin que l'usine puisse être au moins un leader dans la production de l'engrais dans notre pays. On n'en avait pas. Il y a eu des initiatives privées mais qui ne sont pas vraiment à grande échelle.

Est-ce qu'il ne faut pas construire d'autres usines ? Il faut dire que la SEPB est un EPE et l'usine qui est à Koupéla est une usine de la SEPB. La SEPB peut être amenée à construire également d'autres usines selon les besoins.

Le coût de la tonne d'engrais actuellement, c'est autour de 560.000. Il faut dire qu'avec la mise en place de l'usine et le projet actuel, nous allons connaître une baisse autour de 1.500 francs par sac de 50 kg d'engrais dans les années à venir.

Je ne sais pas si on dit l'honorable TUINA, vous savez ces structures, nous sommes dans le domaine de l'agriculture, dans le domaine du monde rural et il y en a plusieurs. Et lorsque vous les rencontrez, ces structures vont parler mais dans le fond, lorsque vous les recevez, vous allez voir qu'en réalité, elles ne s'envolent pas haut. Il y a plusieurs structures qui disent qu'elles peuvent fabriquer de l'engrais bio pour l'ensemble du pays et autres mais lorsqu'on les approche, généralement, ça ne vole pas très haut.

Donc, on vous invite à les appeler qu'ils s'approchent de notre DGS et la DGS verra si c'est possible et là, on peut aller à la signature d'une convention afin de produire plus d'engrais biologiques.

Monsieur le Président, je pense que j'ai fait un peu le tour des questions.

C'est pour rappeler que vraiment, dans le cadre de ce projet, c'est pour renforcer une usine de fabrication d'engrais. Mais la question des engrais au Burkina Faso, c'est une question qui est vraiment très large et nous avons une stratégie pour l'acquisition et la distribution des engrais.

On a également une stratégie au niveau du ministère sur l'agroécologie, comment aller à l'agriculture biologique pour ne pas utiliser l'engrais chimique parce que l'engrais chimique que nous utilisons également, le revers, c'est que ça appauvrit de plus en plus nos terres parce que c'est de la chimie que vous apportez à la terre. Ça tue les micro-organismes, les verres de terre qui sont là, les bactéries, tout ce qui se trouve dans le sol pour permettre sa régénération, ces engrais organiques les tuent, appauvrissent le sol ; et plus, vous utilisez l'engrais, plus vous allez l'utiliser. Donc, il y a plusieurs stratégies en cours pour que nous puissions mener l'agriculture au-delà des années 2070-2080.

Merci bien Monsieur le Président.

Je pense avoir fait le tour des questions.

Merci.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Le débat général est clos.

J'appelle à présent en discussion, les articles du projet de loi, objet du dossier n°110.

Je passe la parole à la Commission.

Intitulé du projet de loi. Y a-t-il des observations ?

Mme Némata Brigitte ZOUNGRANA

Représentante du Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°110

Excellence Monsieur le Président, les amendements sont en gras et expliqués en note de bas de page. Merci.

Le Président

Les visas. Y a-t-il des observations ?

Mme Némata Brigitte ZOUNGRANA

Représentante du Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°110

Oui, les amendements sont en gras et expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci.

Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez me rappeler le nombre de votants.

M. Kiswendsida Evariste ZONGO

Premier Secrétaire parlementaire

Merci Excellence Monsieur le Président.

Avec l'arrivée du député Y. François THIOMBIANO... -Murmures -

Non, Harold Fayçal THIOMBIANO qui détient la procuration du député Dida NIGNAN, nous avons 67 votants.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

Article 1. La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

Mme Némata Brigitte ZOUNGRANA

Représentante du rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°110

Pas d'amendement, Excellence.

Le Président

Merci. L'article 1 est mis aux voix.

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 67

Adopté.

Article 2. La Commission a la parole.

Mme Némata Brigitte ZOUNGRANA

Représentante du rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°110

Pas d'amendement, Excellence.

Le Président

Merci. Je mets l'article 2 aux voix.

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 67

Adopté.

A présent, je passe aux voix, l'ensemble du projet de loi, objet du dossier n°110.

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 67

L'Assemblée législative de transition a adopté. (Coup du maillet)

Avant de passer au dossier suivant, je voudrais féliciter le gouvernement pour ce projet de loi que nous venons d'adopter, féliciter l'ensemble des commissions et dire monsieur le Ministre, juste un mot relativement au texte que nous venons d'adopter.

Je voudrais partir d'un fait divers pour exprimer mon point de vue. Alors que nous participions à la conférence en Russie, nous avons eu l'opportunité de rencontrer la société nationale de production d'engrais au niveau de la Russie. Et dans les échanges, ils nous ont posé la question de savoir : quel est le besoin du Burkina Faso en engrais annuellement ?

Nous avons donné les chiffres que vous venez de donner : 300 000. Ils nous ont dit que 300 000, c'est très peu et que la logistique pour transporter trois-cent-mille tonnes d'engrais, c'est extrêmement coûteux. Ils nous ont dit, est-ce que vous ne pouvez pas voir avec d'autres pays parce que pour eux, tant que ce n'est pas autour de 2 000 000 000, 5 000 000 000 de tonnes, ce n'est pas économiquement viable.

Je pars de ce fait divers pour dire qu'il nous faut voir grand. Il nous faut voir grand parce que quand je regarde, nous avons pris vingt-cinq milliards avec la BOAD, nous avons injecté onze milliards pour le projet d'eau potable dans les localités fragiles. Je ne sais pas si les onze milliards permettent de résoudre ce problème. Nous injectons quatorze milliards pour les engrais. Les onze milliards, on sait que ça ne résout pas ce problème non plus. Donc, finalement, nos vingt-cinq milliards n'auront été utilisés sans ni résoudre le problème d'eau potable, ni résoudre le problème des engrais. Donc, nous sommes toujours dans les saupoudrages.

Je voudrais demander au niveau du gouvernement pour que les projets à venir soient des projets avec une plus grande ambition et que l'on se projette sur les 20, les 30, les 50 prochaines années pour résoudre les problèmes définitivement.

Au regard d'un problème comme celui de l'engrais, avec les différents acteurs, on se concerte, on bâtit un projet ambitieux qui peut s'élever à des centaines de milliards mais au moins, on résout le problème définitivement et on passe au suivant. Parce qu'à cette allure, nous allons continuer d'endetter notre pays et nous n'allons pas résoudre le problème.

Parce que les quatorze milliards, on renforce les capacités de l'usine. Mais quand vous regardez, à terme, l'usine va produire, c'est à peine 40 000 tonnes pour un besoin de 400 000 tonnes à terme. Donc, nous n'allons pas résoudre notre problème. Nous serons endettés et comme vous l'avez dit, si on n'y prend garde, dans quelques années, on se retrouve encore à devoir nous endetter.

Donc, c'est vous dire que nous devons voir grand. Pourquoi, ne pas voir par exemple AES. Par exemple, pour ce projet d'usine, on aurait pu regarder quels sont les besoins au niveau de l'AES, aller chercher véritablement un financement conséquent, construire une usine pour répondre aux besoins de l'AES. Et dans ce cas, on va effectivement résoudre le problème de façon définitive.

Et dans une intégration, on se spécialise souvent. Peut-être que, le Burkina Faso se spécialise pour produire les engrais pour tout l'espace AES. Le Mali se spécialise pour produire autre chose et ainsi on se complète afin que l'intégration puisse effectivement être mutuellement avantageuse.

Donc, c'était la réflexion que je voulais partager avec vous et vous demander à ce que les projets à venir, nous soyons beaucoup plus ambitieux.

Je vous remercie.

A présent, je passe en discussion, le projet de loi, objet du dossier n°112. Je donne la parole au président de la COMFIB pour présenter le rapport de la commission devant la plénière.

Monsieur le Président vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO

Président de la COMFIB

Merci bien Excellence.

Avec votre autorisation, j'invite l'honorable François ZANGRE à présenter à la plénière la synthèse du rapport de la Commission des finances et du budget.

M. François ZANGRE

Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°112

Merci Monsieur le Président.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Messieurs les membres du gouvernement ;

Chers collègues ;

Chers fonctionnaires parlementaires ;

Amis de la presse, bonjour.

Avec votre permission, Excellence, je m'en vais vous livrer le rapport de la commission.

(Il donne lecture intégrale dudit rapport)

Ouagadougou, le 23 septembre 2024

Le Président : Moussa NOMBO
Le rapporteur : François ZANGRE

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

Je passe la parole au Président de la CAEDS pour son rapport d'avis.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Daniel ZOUNGRANA

Président de la CAEDS

Merci Excellence pour la parole.

J'invite l'honorable YELKOUNI Hermann à livrer le rapport de la Commission.

Merci.

M. O. Hermann YELKOUNI

Représentant du rapporteur de la CAEDS sur le dossier n°112

Merci Excellence Monsieur le Président.

Avec votre permission je m'en vais vous donner l'appréciation et l'avis de la Commission (CAEDS).

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de l'accord contribuera à :

- améliorer les performances globales de la SONABHY ;
- favoriser l'acquisition d'hydrocarbures en quantité et à moindre coût ;
- satisfaire les besoins croissants et pressants des populations burkinabè en matière d'hydrocarbures.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande une utilisation rationnelle des ressources mises à la disposition de la SONABHY.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

Le Président : Daniel ZOUNGRANA

Le rapporteur : Sié François d'Assise COULIBALY

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

Je donne la parole au Président de la CDD pour son rapport d'avis.

Monsieur le Président vous avez la parole.

M. Kanibè TUINA

Vice-Président de la CDD

Merci Excellence pour la parole.

Avec votre autorisation j'invite à nouveau l'honorable SIDIBE Mariam à livrer à la plénière l'avis de la CDD.

Mme Mariam SIDIBE

Représentante du rapporteur de la CDD sur le dossier n°112

Excellence Monsieur le Président avec votre permission.

APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD

A l'issue du compte rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la commission.

Au terme de ces échanges, la CDD estime que la ratification du présent accord permettra de :

- améliorer les conditions de vie des ménages à travers l'accessibilité et la disponibilité du gaz butane à moindre coût ;
- participer à la lutte contre la désertification ;
- contribuer au développement socioéconomique du Burkina Faso.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 24 septembre 2024

Le Vice-président : Kanibè TUINA
Madame SIDIBE Mariam pour le rapporteur, Diédon Alain HIEN

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame le rapporteur.

A présent, le débat général est ouvert. Les députés qui souhaitent intervenir dans le débat sont priés de se faire inscrire sur la liste.

Chers collègues, la liste est ouverte.

(Inscription des députés sur la liste)

L'honorable Marc Bertin GANSORE a la parole.

M. Marc Bertin GANSORE (GC-OSC)

Merci monsieur le Président.

Je crois que le gouvernement fait l'effort de nous apporter des dossiers d'envergure et d'actualité. Ce projet suite à celui que nous avons examiné tout de suite, a aussi sa très grande importance dans la mesure où à partir des trois luttes que nous avons vu à une certaine époque, on nous a amenés à faire de la sensibilisation pour que l'utilisation d'abord je parle du gaz soit effectif dans tous les ménages du Burkina Faso.

Mes questions vont en lien effectivement avec ce produit, le gaz. A certains moment, monsieur le Ministre on constate qu'il y a une volatilité des prix de ce produit au niveau national dû au fait que le distributeur final fait de la détention de ces stocks afin de faire de la spéculation pour augmenter

les prix du gaz dans certaines contrées. Est-ce que vous avez vent de ces pratiques ? Si oui, quelles sont les mesures qui sont prises pour vraiment contrer ces pratiques.

La deuxième question est en lien avec les sources d'approvisionnement. On voit que vous êtes parti au loin là-bas (Etats-Unis, USA et autres pays) pour la commande des hydrocarbures. Les informations qu'on a aussi de ces pays, c'est là où on fabrique à côté de chez nous qu'ils prennent et nous on va acheter là-bas. Est-ce qu'à proximité, même dans les pays africains, il n'y a pas des opportunités de s'approvisionner que d'aller encore commander des hydrocarbures depuis les USA.

Un phénomène est en train de se développer, c'est la compétition de l'utilisation du gaz par les producteurs agricoles notamment les producteurs maraichers et les ménages.

On a la chance que le ministre délégué à l'agriculture soit là et je crois qu'il est utile en termes de propositions que vous travaillez ensemble. Il y a eu une technologie qui avait été proposée au niveau du ministère notamment le bio-digesteur qui est une technologie qui peut permettre à l'agriculteur d'avoir du gaz, de l'électricité, de l'affluent d'abord pour les fertilisations des sols, pour la lumière, il y a aussi pour le gaz. Pour contrer cette pratique aujourd'hui parce que la demande devient de plus en plus forte et les ménages n'arrivent plus à avoir le gaz suffisamment pour leur consommation.

Est-ce qu'il n'est pas utile que vous en tant que ministère de l'énergie et le ministère de l'agriculture, vous regardez comment on peut effectivement accompagner cette dynamique n'est-ce pas, de développement de ces technologies pour réduire un peu la pénurie ? Nous avons vu des pratiques comme cela ailleurs, en Turquie où c'est effectif ; pourquoi pas ici.

Voilà certaines préoccupations, monsieur le Président, que j'avais à l'endroit de ce projet de loi.

Merci.

Le Président

Merci.

L'honorable Hermann YELKOUNI a la parole.

M. O. Hermann YELKOUNI (GC-PP)

Merci Excellence Monsieur le Président.

J'ai au total trois préoccupations. La première préoccupation est relative à la question n°03.

On a demandé qu'est-ce qui justifie les prévisions en hausse importante à la consommation ; on a parlé de 2024-2025 qui passe 1 500 000 à 2 000 000 000 et quelques, mais je vais plus loin parce que la différence est quand même abyssive quand on va en 2027.

En 2024, on est à 1 589 000 000 et en 2027, la prévision est de 3 470 000 000 ; c'est plus que multiplié par 2. Qu'est-ce qui peut justifier cela ? Et ce qui est en contradiction, c'est le fait qu'on dise que la croissance de la demande est de 8%. Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction ? Si la croissance de la demande annuelle est de 8% pourquoi en 2027 on sera à plus du double dans la prévision ? Il y a une réponse qui a été donnée, on a parlé de réexportation, cela ne me convainc pas, donc je reste vraiment dubitatif sur cette question. C'est ma première préoccupation.

Le deuxième aspect qui me dérange un peu, c'est par rapport à la question n°06. En même temps qu'on parle d'accroissement bénéficiaire de dix-neuf milliards, on parle de tension de trésorerie de la SONABHY de vingt-sept virgule cinq (27,5) milliards. Je ne comprends pas comment une société souffrant de tension de trésorerie peut réaliser une marge bénéficiaire. Donc j'ai besoin quand même qu'on m'éclaircisse sur cette question.

Enfin, la dernière préoccupation, au sein de l'AES, à un certain moment de l'actualité, il était question que le Niger devrait mettre à la disposition des autres aux pays de l'AES, des hydrocarbures. Est-ce que vous pouvez nous faire exactement l'économie de cette volonté du Niger à mettre à la disposition des autres pays, ces hydrocarbures ? Est-ce que cela ne va pas aussi réduire notre besoin en hydrocarbures ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Aly Badra OUEDRAOGO.

M. Aly Badra OUEDRAOGO (GC-PP)

Merci bien Monsieur le Président et que toute la gloire soit rendue à Dieu qui nous offre l'opportunité d'être dans cette position aujourd'hui et nous saisir l'opportunité pour donner en fin, notre quitus pour l'adoption de ce projet de loi.

Nous avons toujours dit avec un pincement au cœur qu'on s'endette beaucoup. Et quand on s'endette, c'est que nous-mêmes en tant que génération actuelle on se condamne mais on condamne également les générations futures ce qui nous avait amené à poser avec perspicacité, notre modèle d'endettement.

Mais j'avoue que l'endettement que nous sommes en train de contracter ce matin fait partie de ce que moi j'appelle les endettements utiles parce que finalement, il aura donc pour objectif, de venir réaliser des projets structurants, ce qui va valoir beaucoup de lauriers pour notre pays surtout dans un domaine de souveraineté comme celui donc de l'énergie.

Non seulement l'énergie est importante comme input pour la production, mais également au vue du contexte sécuritaire que notre pays connaît, l'énergie apparait aujourd'hui comme un secteur stratégique de haute importance, ce qui fait que nous devons donc investir massivement afin de pouvoir tendre vers une souveraineté énergétique.

C'est vrai que pour le moment nous ne sommes pas un pays pétrolier, même je me dis que par chance, il se pourrait que dans les prospections à venir, on puisse trouver du pétrole au Burkina Faso. Mais bien avant cela, si nous continuons à prospector les possibilités de financements surtout souples et avantageux, cela pourrait effectivement venir rebooster la SONABHY et donner au Burkina Faso, la capacité énergétique qu'il lui faut non seulement pour assurer les besoins en consommation et en production, mais également pour pouvoir accompagner ce qui se fait en matière de lutte contre le terrorisme.

Je saisis donc l'opportunité ce matin juste pour adresser des mots de félicitations au gouvernement ainsi qu'à la SONABHY et les encourager à poursuivre donc dans cette lancée afin de pouvoir effectivement tendre vers la souveraineté énergétique.

Je vous remercie monsieur le Président.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Jean Marie KOMBASSERE.

M. Jean Marie KOMBASSERE (GC-FDS)

Merci Excellence Monsieur le Président pour la parole.

Après mes félicitations et mes encouragements au gouvernement, je voudrais jute dire que ma préoccupation a été prise en charge partiellement par l'honorable GANSORE. C'est concernant le gaz. Est-ce que ce projet va permettre quand même d'atténuer la souffrance des consommateurs par rapport à la pénurie fréquente du gaz ?

Dans mon quartier, presque chaque mois, il y a un problème de carburant et de gaz, si bien qu'il y a un long temps d'attente et de bousculades à l'arrivée des camions qui amènent ce produit. Est-ce que ce projet va permettre quand même d'atténuer cette situation ?

Aussi, je porte la voix de quelqu'un qui n'a pas pu s'inscrire pour poser deux préoccupations.

La première, quelle serait enfin le prix du carburant s'il n'y avait pas de subvention ?

Deuxièmement, certaines compagnies de transport ont leur soute au sein de leurs gares. A quel prix paient-ils le carburant au niveau de la SONABHY ? Est-ce qu'il n'y a pas quand même un peu de concurrence par rapport aux stations-services ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Abdoulaye SAWADOGO a la parole.

M. Abdoulaye SAWADOGO (GC-PDCE)

Merci monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, puisque cette opération est de garantir la disponibilité des produits pétroliers sur le territoire national à moindre coût. La question c'est de savoir si les populations peuvent s'attendre à des réductions des prix très prochainement des produits pétroliers de la SONABHY ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.
Enfin, l'honorable Kanibè TUINA a la parole.

M. Kanibè TUINA (GC-PDCE)

Merci Excellence Monsieur le Président.

La réponse à la question n°01, la SONABHY confirme qu'à la date du 31 juillet 2024, l'Etat devait 311 997 689 522 francs.

Monsieur le Ministre en dehors de..., je ne sais pas s'il faut appeler cela créances, y a-t-il d'autres créanciers de la SONABHY ?

Si oui, quel est le montant global de cette créance et quelles sont les mesures prises par la SONABHY pour le recouvrement de sa créance ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

Nous sommes au terme des interventions.

Je passe la parole à la Commission des finances et du budget pour répondre éventuellement aux questions posées par les députés.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO

Président de la COMFIB

Merci Excellence.

Il n'y a pas véritablement de question adressée à la commission.

Je vous remercie.

Le Président

Je remercie le président de la Commission des finances et du budget et je profite remercier l'ensemble de la Commissions pour le travail abattu. Je remercie également les deux autres commissions saisies pour avis.

A présent, je me tourne vers le gouvernement.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux questions des députés.

M. Yacouba Zabré GOUBA

Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières

Merci Excellence.

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Chers honorables.

Je voudrais avant tout propos réitérer toute la gratitude du gouvernement pour le constant accompagnement de ce gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique et également tout ce qui est élément pouvant permettre à ce gouvernement de pouvoir atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Je voudrais également remercier l'honorable Badra OUEDRAOGO pour l'analyse qui a été faite autour de cette problématique d'endettement mais également l'analyse liée à l'utilité de ce prêt qui va un tant soit peu, amener des conditions assez souples au niveau de la SONABEL et l'accompagner à résoudre la question de la tension de trésorerie.

Comme vous le savez, le marché des hydrocarbures est un marché assez volatile où les cours évoluent très rapidement. Disposer d'une trésorerie à bonne date permet certainement de saisir les opportunités et de pouvoir anticiper sur la remontée des cours sur ce marché.

Avant tout, c'est dire également que le gouvernement s'est engagé dans une politique de mixte énergétique qui tend à pouvoir associer différentes sources d'énergie. Nous sommes un pays qui ne produit pas pour l'instant le pétrole, qui importe essentiellement les sources d'origine fossile de l'extérieure mais c'est également un pays qui a de l'ambition et pense à terme, pouvoir exploiter les ressources minérales pour pouvoir véritablement apporter une solution assez durable et à court terme.

Donc les questions de bio-digesteur, les questions de biomasse sont également à l'ordre du jour et des projets sont en cours notamment déjà au niveau de Ouagadougou où nous comptons à terme pouvoir utiliser les déchets pour pouvoir produire de l'énergie.

Il y a également les questions de l'utilisation à l'agriculture qui sont également des voies que nous explorons parce que nous pensons que véritablement, il faut pouvoir associer différentes sources énergétiques pour

pouvoir prendre à bras-le-corps, ce déficit énergétique que notre pays connaît.

Donc nous comptons travailler véritablement sur ces leviers pour qu'à terme, nous puissions réduire cette question d'importation du gaz ou à défaut, que le gaz soit véritablement utilisé par les ménages. Les autres secteurs notamment ceux qui ont besoin de l'usage productive de l'énergie pourront s'adosser sur ces sources nouvelles pour pouvoir utiliser ou mieux, ce que la nature nous donne en termes d'éléments pouvant justifier cela.

Donc, il y a beaucoup de sources notamment tout ce qui est bouse de vache mais également tout ce qui est déchet que nous comptons utiliser par la suite.

Pour ce qui concerne les questions, ce sont des réponses que le gouvernement a bien voulu apporter notamment au niveau de la question n°03. Il est demandé la justification de la hausse importante de la consommation qui passe de 1,5 milliards à 2 milliards en 2025.

Déjà rappeler que la question de réexportation de certains produits est déjà d'actualité, je sais que dans un passé assez récent, la SONABHY a accompagné un certain nombre de pays voisins. Elle a même accompagné le Togo, également le Mali en réexportant une certaine quantité vers ces pays. C'est vrai, le Togo est un pays où il y a la mer, mais il y a des moments où le Burkina même est venu en aide à ces pays pour pouvoir leur permettre d'assurer un approvisionnement en hydrocarbures.

Donc ces questions de réexportation pourront également contribuer à améliorer un temps soit peu la marge bénéficiaire de la SONABHY. Vous êtes sans savoir que c'est une société d'Etat qui se doit également de faire des profits quand bien même il y a une mission de service public qui est dessus. Les marges de sécurité quand elles sont suffisantes, devront permettre à la SONABHY de réexporter et engranger s'il y a la possibilité, une certaine marge bénéficiaire.

Pour ce qui concerne la question de l'AES, l'hydrocarbure, oui. Je pense que la collaboration est déjà établie avec le Niger notamment au niveau du gas-oil. Je pense que rien que cette année nous avons eu des discussions avec la partie nigérienne, il y avait également le Mali et le Togo qui étaient représentés sur une production d'environ 600 000 000 de mètres cubes, nous avons un besoin qui ne pouvait pas être satisfait. Parce que le Niger a un besoin évalué autour de 400 000 000 de mètres cubes, une production totale de 600 000 000 de mètres cubes.

Nous avons besoin davantage mais avons pu signer un protocole, un contrat portant sur un approvisionnement d'environ 22 000 000 000 de mètres cubes. Donc dès lors que nous aurons suffisamment de production au Niger, nous allons également solliciter leur accompagnement à travers l'approvisionnement régulier. Donc le contact est déjà établi mais les capacités de production du Niger ne permettent pas véritablement de pouvoir couvrir l'ensemble des besoins de l'AES.

Pour ce qui concerne les questions du prix de carburant sans subvention, c'est évalué autour de 1 100 FCFA par litre s'il n'y avait pas de subvention. Sans subvention, si on laisse les prix fonctionner comme il se doit, il faut déboursier autour de 1 100 F. Donc, l'Etat vient en apport pour pouvoir réduire ces questions.

Pour ce qui concerne les prix de dépôt dans les sociétés de transport, il faut dire déjà que l'ouverture des soutes obéit à une réglementation précise. Pour pouvoir ouvrir des soutes, il faut avoir une autorisation et les prix appliqués au niveau de ces soutes sont sans subvention. Donc, l'Etat ne peut pas subventionner ces carburants à ce niveau. Donc, il n'y a pas à notre avis, un conflit là-dessus.

Pour la question de la distance notamment au niveau des Etats-Unis, je pense que l'intitulé même de la ligne de financement porte non seulement des origines africaines, arabes mais également au niveau international. Donc, il est possible que nous puissions, au niveau africain, avoir un approvisionnement d'au moins 30% à travers ces lignes de crédits. Donc, rien n'est exclu nous jugeons de l'opportunité en fonction des possibilités qu'offre différents marchés.

Si au niveau africain, nous avons la possibilité de pouvoir acquérir du carburant à moindre coût, nous allons faire l'option d'y aller.

Si également au niveau des Etats-Unis, nous avons la possibilité d'avoir du carburant moins cher, je pense que la SONABHY va également se diriger vers les Etats-Unis.

Donc il y a un coût d'opportunité qui est là, qui permet à tout moment de pouvoir évaluer le cours mais également de prendre une décision qui puisse permettre de rentabiliser en tout cas l'approvisionnement futur par la SONABHY.

Pour la réponse à la question n°06 notamment sur la marge bénéficiaire, je pense que là également, cela a été clairement expliqué, la marge d'importateur est de 27 francs par litre. Donc c'est indépendant de la

situation de trésorerie et elle peut être liée nécessairement à la quantité puisqu'à travers les 27 francs, il s'agira de multiplier sur la quantité totale qui va être importée ; c'est ça qui donne un peu plus de dix-neuf milliards sur les montants.

Donc nous pouvons garantir la disponibilité des prix, mais la réduction vraiment va être fonction du cours du pétrole au niveau international. Donc sans subvention comme je l'ai dit nous allons nous retrouver avec un montant de 1 100 F.

Maintenant pour la question des dettes, les créances détenues au niveau de l'Etat c'est un peu plus de trois-cent-onze milliards. Maintenant l'essentielle des dettes de la SONABHY représente à peu près un montant de 10% qui est détenu essentiellement par un certain nombre de fournisseurs qui pourront à date, en tout cas à travers un mécanisme assez prompt, permettre à la SONABHY de recouvrer l'ensemble de ces dettes.

Voilà, Excellence, quelques éléments que j'ai voulu apporter aux questions qui ont été posées.

Merci.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Le débat général est clos.

J'appelle à présent en discussion, les articles du projet de loi, objet du dossier n°112.

Je passe la parole à la Commission.

Intitulé du projet de loi. Y'a-t-il des observations ?

M. François ZANGRE

Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°112

Oui, Excellence.

Les amendements sont en gras et expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci.

Les visas. Y'a-t-il des observations ?

M. François ZANGRE

Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°112

Oui Excellence.

Les amendements sont en gras et expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci.

Monsieur le Secrétaire parlementaire veuillez me rappeler le nombre de votants.

M. K. Evariste ZONGO

Premier Secrétaire parlementaire

Excellence Monsieur le Président, nous avons 67 votants.

Le Président

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

Article 1. La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

M. François ZANGRE

Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°112

Oui Excellence.

Les amendements sont en gras et expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci. L'article 1 est mis aux voix.

Contre : 00

Abstention : 01

Pour : 66

Adopté.

Article 2. La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

M. François ZANGRE

Rapporteur de la COMFIB sur le dossier n°112

Pas d'amendement Excellence.

Le Président

Merci. Je mets l'article 2 aux voix.

Contre : 00

Abstention : 01

Pour : 66

Adopté.

A présent, je passe aux voix l'ensemble du projet de loi, objet du dossier n°112.

Contre : 00

Abstention : 01

Pour : 66

L'Assemblée législative de transition a adopté. (Coup du maillet)

Mesdames et messieurs les députés l'ordre du jour de notre séance plénière de ce matin est épuisé.

La prochaine séance plénière aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 à 09 heures. Elle sera consacrée à l'examen de deux projets de loi conformément à l'ordre du jour de notre session permanente.

La séance est levée. ***(Coup du maillet)***

-Il est 12 heures 01 minute-

***Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 30 septembre 2024.***

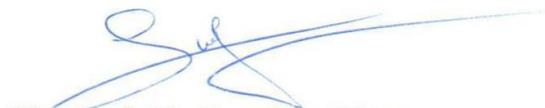
Le Président de séance



Le Président

Dr Ousmane BOUGOUMA
Président de l'Assemblée législative de transition

Le Secrétaire de séance



Kiwendsida Evariste ZONGO
Premier Secrétaire parlementaire